

Obstination gouvernementale à construire le futur CUSM en PPP Un choix idéologique qui ne s'appuie sur aucune démonstration valable

Le 4 décembre 2009 – Tout en se réjouissant que ce projet d'envergure annoncé depuis si longtemps se matérialise, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) dénonce l'entêtement du gouvernement et de la direction du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) à vouloir réaliser en mode PPP la construction des nouveaux campus de l'établissement. La direction du CUSM aurait fait hier le choix du consortium auquel elle octroie le contrat de construction de son futur campus Glen.

« Le récent rapport du Vérificateur général du Québec a pourtant confirmé nos appréhensions : l'Agence des PPP a forcé le choix du mode PPP avec des prémisses biaisées, et ce, contre la volonté maintes fois exprimée de nombreux acteurs sociaux, qu'il s'agisse des médecins, des économistes, des architectes ou des organisations syndicales. Il en coûtera plus cher pour les contribuables sans avoir l'assurance que le résultat réponde à nos besoins futurs. Nous avons l'impression d'assister à un gaspillage des fonds publics », affirme Dominique Verreault, présidente de l'APTS.

Les membres de l'APTS ont écrit au premier ministre en grand nombre ces derniers jours afin de réclamer une intervention de sa part pour empêcher que des consortiums privés réalisent des profits considérables à même les fonds publics qui doivent servir à la construction des CHU. Elles et ils lui rappellent que le gouvernement s'est engagé à prendre la décision la plus avantageuse pour les contribuables.

« Puisque la démonstration a été faite ailleurs qu'au Québec que la formule PPP est plus coûteuse, puisque les consortiums soumissionnaires n'assument même pas les risques financiers et administratifs des projets et puisque les conditions de crédit sont moins favorables pour eux que pour le gouvernement, quels avantages y a-t-il à leur céder notre rôle de maître d'œuvre ? », s'interroge, à l'instar du Vérificateur général, la porte-parole syndicale, Dominique Verreault.

L'APTS représente 1750 personnes salariées au CUSM.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 27 000 personnes, occupant des postes professionnels et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux dont des technologistes médicales, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.

L'APTS est membre du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), un regroupement de 265 000 personnes syndiquées des secteurs public et parapublic, lui-même partie prenante du Front commun de 475 000 personnes qui mène actuellement les négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives.

- 30 -

Pour renseignements : Chantal Mantha, conseillère en communication
Tél. : 450.670.2411, 1 866 521.2411 ou 514.236.9287 (cell.)